

## CONSTRUCTEUR BOIS – Ossature bois

Du 31 mars au 04 avril 2025 à Sainte-Croix-Volvestre (09)

\* Formation proposée en présentiel \*



**Durée :** 5 journées (35 heures soit 7h x 5 jours)

**Délais d'accès :** 3 mois



**Public visé :** Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> **Prérequis :** aucun



### Objectif :

- Acquérir les compétences pour construire une ossature bois recevant des isolants bio-sourcés.



### Programme :

#### Partie Théorique :

- Caractéristiques du matériau bois.
- Présentation de la filière bois locale.
- Rappel DTU et normes.
- Présentation des différents modes de construction.
- Présentation des isolants bio-sourcés.
- Dimensionnement et calepinage des ossatures bois.
- Gestion de l'étanchéité à l'air / à l'eau.
- Gestion des liaisons entre différentes parois.
- Connaître les avantages et inconvénients des maisons en bois et comment remédier aux inconvénients
- Savoir fabriquer à partir d'un plan des murs en ossature bois
- Savoir implanter des menuiseries
- Connaître les différents types de bardages

#### Partie Pratique :

- Sécurité et protection.
- Maîtriser les principaux outils de traçage, de coupe et d'assemblage.
- Lecture de plans.
- Réalisation d'une dalle bois.
- Réalisation et levage de parois en ossature bois avec mise en œuvre d'isolants bio-sourcés.
- Préfabrication de caissons ou structure de toiture.



**FORMATEUR : Willy Goisbault est un charpentier.** Après quelques années de salariat il a créé son entreprise de construction ossature bois à Sète. Quinze années d'expérience qu'il souhaite à présent mettre au service de la transmission de savoir, du partage, et du faire ensemble. Il est également cogérant et conducteur de travaux au sein de la scoop MV Habitation.

### Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 6. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 21 mars 2025**

### Prix :

**1500 € TTC les 5 jours**

[Adhérez](#)

**Virement bancaire ou Chèque à libeller à l'ordre de MV Habitation.**

Merci de nous contacter pour les modalités de financement ainsi que les tarifs pour les situations particulières

### Prise en charge de la formation

MV Habitation dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **760 90 05 31 09 / Siret : 41755204900047**

Mieux Vivre Habitation est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue. (n° de certificat : FRCM22081)  
Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

### Modalités d'évaluation

**Auto-évaluation en début et fin de stage ainsi qu'une évaluation en situation par le formateur tout au long de la formation.**

### Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et en atelier

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

### CERTIFICATION :

**RNCP35507BC01** - Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

**Niveau de sortie :** NIVEAU 3 (CAP, BEP...)

**Date de fin de validité :** 26/04/2026

Il appartiendra au candidat de s'inscrire en candidat libre pour le passage du bloc de compétence n°1 de la certification TP-Constructeur bois.

### Méthodes mobilisées

#### **Moyens ou outils utilisés**

- Paper-board
- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires

### Méthodes pédagogiques

- Méthode participative, démonstrative et affirmative
- Etudes de cas
- Carnet de détails techniques d'exécution
- 

### Outils à apporter

- Chaussures de sécurité
- Vêtement de travail et EPI (casque de protection)



**Plus de renseignements :** MV Habitation : 06 15 49 67 19 / [gestion@mvhabitation.com](mailto:gestion@mvhabitation.com)

**Vanessa PARFONRY (référénte administrative) MV Habitation : 06 09 06 01 76 / 05 81 15 75 64**

**Julien NOURY (réfèrent pédagogique) MV Habitation : 06 09 06 01 76**



**DURÉE** : 5 journées (35 heures soit 7h x 5 jours)

## BULLETIN REPONSE À COMPLETER

### FORMATION

Constructeur bois – ossature  
bois

Du 31 mars au 04 avril 2025 à Sainte-Croix-Volvestre (09)

\* Formation en présentiel \*

Date limite d'inscription le 21  
mars 2025

Entreprise / Organisme : .....

Activité : .....

Nom du (ou des) stagiaires: .....

Prénom du (ou des) stagiaire(s): .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription: .....

Tél : ..... Mail : .....

participera à la formation du 31 mars au 04 avril 2025

1500 € TTC les 5 jours

Nombre de participants : .....

Montant..... €

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

oui

non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO : .....

Demandez-vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

oui

non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

oui

non

**A retourner par courrier ou par mail avec le règlement à**

**SCOP arl à capital variable MV Habitation**

**Local : Lieu dit "Les Débats", Le Berreté 09230**

**SAINTE CROIX VOLVESTRE**

**Date / Cachet / Signature**

Fibois Occitanie est membre de :

